



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1996 B 03406

Numéro SIREN : 349 763 375

Nom ou dénomination : GROUPE FLO

Ce dépôt a été enregistré le 24/03/2017 sous le numéro de dépôt 10996

GROUPE FLO

Société anonyme au capital de 2.013.571,35 euros
Siège social : Tour Manhattan, 5/6 Place de l'Iris, 92400 Courbevoie
349 763 375 RCS Nanterre

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 31 JANVIER 2017

L'an deux mille dix-sept,

Le 31 janvier,

A 15h30,

Conformément à l'article 15 des statuts de la Société et au règlement intérieur du Conseil d'Administration, le Conseil d'Administration de la société Groupe Flo (ci-après la « **Société** ») s'est réuni dans les locaux de PGB (1 rond-point des Champs-Élysées – 75008 PARIS), sur convocation du Président du Conseil d'Administration.

(...)

Le Conseil d'Administration, réunissant la présence effective de la majorité de ses membres, peut valablement délibérer.

La séance est présidée par Gilles Samyn en sa qualité de Président du Conseil d'Administration (le « **Président** »).

Alain Postic est désigné comme secrétaire.

Le Président informe les membres du Conseil d'Administration que ceux-ci sont appelés à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ✓ Prise d'acte des démissions de Messieurs Luc Bertrand, Edouard Chatenoud et Xavier Le Clef de leur mandat d'administrateur (...)

(...)

* * *

1. Prise d'acte des démissions de Messieurs Luc Bertrand, Edouard Chatenoud et Xavier Le Clef de leur mandat d'administrateur (...)

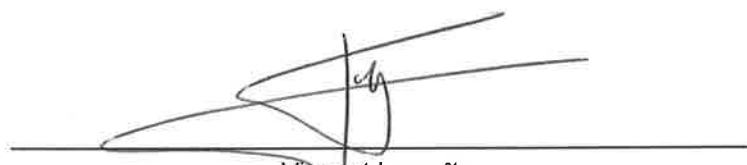
1.1. Gilles Samyn rappelle aux membres du Conseil que Luc Bertrand, Edouard Chatenoud et Xavier Le Clef ont démissionné de leur mandat d'administrateur en date d'effet du 9 janvier 2017.

Le Conseil d'Administration prend donc acte de ces démissions.

(...)

* * *

Extrait certifié conforme, en deux exemplaires, pour faire valoir ce que de droit.



Vincent Lemaître
Directeur Général